



BULLETIN D'INSCRIPTION

L'avocat et ses clients, samedi 11 février 2017

Au Novotel Marseille Vieux Port
36 Boulevard Charles Livon, 13007 Marseille

Madame, Monsieur :

Avocat au barreau de :

Téléphone :

Email :

Participera au séminaire de formation du samedi 11 février 2017 à 8h30 et règle la somme de 492,00 € TTC (410,00 € HT), à l'ordre de l'Institut de Défense Pénale ; une facture sera délivrée.

Conditions d'annulation : pour toute annulation postérieure au 6 février 2017, les frais seront de 107,64 € TTC soit 90,00 € HT. L'annulation doit être formulée par écrit. Le participant a toujours la liberté de se faire remplacer par un confrère de son choix.

Important : Une prise en charge individuelle est possible si elle parvient au FIF PL au plus tard le jour de la tenue du colloque :

FIF PL 104 rue de Miromesnil 75384 PARIS CEDEX 08

Tel : 01.55.80.50.00 / Fax : 01.55.80.50.29 / www.fifpl.fr

Les élèves-avocats bénéficient d'un tarif réduit à 180, 00 € TTC (150, 00 € HT).

Institut de Défense Pénale 42 rue Montgrand 13006 Marseille

e-mail : idp@defensepenale.com

tel : 04 91 13 40 43 / Fax : 04 91 13 40 44